



Intitulé de la formation :	LOI DE FINANCES 2025
Date :	25 mars 2025
Formateur :	Me Luc GIL
Organisme :	Cabinet LAWREÁ

Cycle :	Loi de finances GAP
Positionnement à l'entrée : - Public / niveau requis :	Expert-comptable, collaborateur
Prérequis :	Aucun

Objectif opérationnel :

Appréhender les principales nouveautés fiscales issues de la jurisprudence, de la doctrine administrative et des textes de loi ou réglementaires ainsi que leurs conséquences pour les entreprises et les particuliers.

Contenu de la formation :

Fiscalité

des entreprises

1. BIC-BNC
2. Impôt sur les sociétés
3. Taxe sur la valeur ajoutée
4. Impôts locaux

Fiscalité

des revenus et du patrimoine

1. Impôt sur le revenu
2. Traitements et salaires
3. Revenus mobiliers et plus-values des particuliers
4. Réductions et crédits d'impôts
5. Enregistrement
6. Impôt sur la Fortune Immobilière

Mesures

et taxes diverses

1. Tour d'horizon des mesures agricoles
2. Taxe sur les véhicules à moteur
3. Taxes diverses

**Moyens pédagogiques et techniques :**

Nous choisissons des formateurs expérimentés et des organismes de formations professionnels. Ils déterminent le contenu, la méthode et les outils de formation adaptés aux stagiaires.

Support pédagogique envoyé par mail deux jours au plus tard avant le jour de la formation.

Modalités de formation :

- Formation en présentiel

Modalités de suivi et d'évaluation :

- Feuilles de présence : signées par le formateur et par les stagiaires par demi-journée
- Evaluation : nos formations sont de courtes durées (maximum 1 jour), nos évaluations sont effectuées à froid par chaque stagiaire qui reçoit un lien par mail à l'issue de la formation
- Attestation individuelle de formation : téléchargeable par le stagiaire après qu'il est complété le quiz et le questionnaire de satisfaction.

Modalités d'organisation :

- **Lieu** : Château de la Robéyère, Quartier Robéyère, 05200 Embrun
- **Durée** : 7 h
- **Horaire** : de 9h à 18h
- **Groupe** : 80 personnes au maximum
- **Modalité d'accès** : être adhérent à l'association et s'inscrire via le site internet
- **Délai d'accès** : inscription 10 jours avant la formation au minimum
- **Tarif expert-comptable** : 200€ HT / 240€ TTC par personne
- **Tarifs Notaires/Avocats** : 240€ HT / 288€ TTC

Engagements :

- Le donneur d'ordre s'engage à libérer le collaborateur inscrit à la formation à la date choisie
- Le stagiaire s'engage à être présent et à participer activement à la formation pour sa réussite et l'atteinte de l'objectif.
- En cas d'absence à la formation ou d'annulation effectuée 7 jours précédant le début du stage le montant des droits d'inscription resteront acquis à l'association.

Accessibilité :

Nos formations ont lieu dans des ERP en conformité pour l'accueil des PSH.

Merci de contacter notre référent handicap pour préparer une inclusion totale



Conditions de déroulement :

- Convocation : envoyée aux stagiaires, par mail, une semaine, précédant la formation
- Règlement intérieur : nos formations peuvent avoir lieu dans différents bâtiments, les règlements intérieurs sont envoyés avec la convocation ou sont disponibles sur place.
- Restauration : pour nos formations organisées à la journée le repas est inclus.
- Parking : places de parking payantes

Conditions générales de ventes :

Disponibles sur le site internet (<https://www.adeca.fr/informations/conditions-generales-de-vente/>)

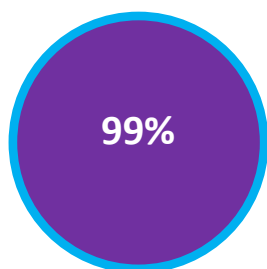
Contacts :

Référents :	Adresse mail
Pédagogique	contact@adeca.fr
Administratif	
PSH - handicap	

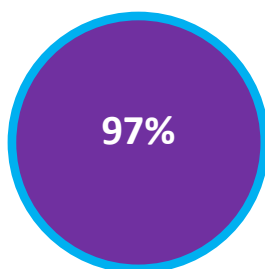
Nous vous remercions de préciser dans l'objet de votre mail le référent destinataire.

Indicateurs de résultats (en pourcentage) calculés sur la période de janvier à décembre 2024 :

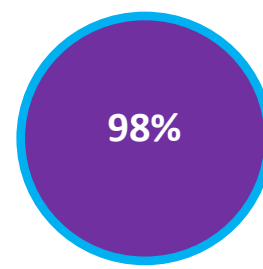
Nos stagiaires jugent que :



De nos formateurs ont une excellente ou bonne maîtrise de leur sujet.



La pertinence des exemples et cas pratiques abordés sont excellentes ou bonnes.



L'organisation de nos formations est excellente ou bonne.